



## Formation Droit social-Droit du travail

## L'accident du travail, la maladie professionnelle et l'inaptitude physique du salarié



**-SAVOIR GERER** les accidents du travail, la maladie professionnelle et l'inaptitude du salarié

-CONNAITRE les obligations de l'employeur et mesurer les conséquences en cas de non respect de ces dernières

## La formation portera sur les thèmes suivants :

- ✓ MAITRISER les notions d'accident du travail et de maladie professionnelle
- ✓ RATIONNALISER la gestion administrative des accidents du travail et des maladies professionnelles
- ✓ CONNAITRE les contours de la faute inexcusable de l'employeur
- ✓ FAIRE LE POINT sur les différentes catégories d'inaptitude et leurs conséquences
- ✓ CONNAITRE les droits et obligations du salarié déclaré inapte
- ✓ **GERER** l'obligation de reclassement en cas d'inaptitude physique et **MESURER** les conséquences en cas de non respect de cette obligation



## Certificat d'Approbation FQA 4000969

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 52.85.01427.85. Cet enregistrement ne vau pas agrément de l'État.

SELARL d'Avocats inscrite au Barreau de LA ROCHE SUR YON RCS La Roche Sur Yon 501 535 116 SIRET n°501 535 116 00013

Vos formateurs, en Droit social-Droit du travail:

Annick LEFEVRE-TAPON

Avocat associé Spécialiste en Droit Social ■ Pascale COUTURIER

Juriste Maîtrise en Droit des affaires